



Réunion direction – organisations syndicales du 11 mai
CTEP

Le Comité Technique d'Appui au Télétravail et au travail à distance (CTAT) est pérennisé

Ce comité est important : Météo-France va entrer dans le nouveau « cadre normal » du télétravail.

Dans ce nouveau cadre, l'administration a décidé que **quasiment toutes les fonctions sont éligibles à la possibilité de télétravailler, ce que nous CFDT-Météo réclamions depuis longtemps.**

En dehors de Météo-France, d'ici l'été (ou l'automne), de nouvelles règles, de nouveaux documents de référence devraient être établis au niveau de la Fonction Publique. Des négociations y sont en cours. Elles portent sur l'accès au télétravail, le développement des tiers-lieux, le temps de travail, l'amélioration des pratiques managériales, le droit à la déconnexion, la prise en compte des personnes en situation de handicap, ainsi que sur un thème qui a rencontré peu d'échos à Météo-France : **les coûts / frais engagé par les agents en télétravail.**

Le nouveau cadre de Météo-France sera donc à revoir après ces négociations sur tous les sujets listés ci-dessus cette année 2021. Allons plus loin, pour la CFDT ([communiqué de presse en lien](#)), [les organisations du travail, les conditions de travail ainsi que la place du télétravail doivent être requestionnées](#) au travers de ce sujet. Cela légitime encore plus l'existence de ce Comité spécifique.

La CFDT-Météo a voté POUR la pérennisation de ce comité.

Votes : Solidaires = Contre CFDT, CGT, FO = Pour

Présentation du bilan social 2019

Ce document, riche, présente les données chiffrées (anonymisées) sur les agents de Météo-France. [Lien vers le bilan social 2018](#) en attendant que celui de 2019 soit mis en ligne.

La CFDT-Météo fait part de ses remarques sur plusieurs points. Retenons-en trois particulièrement :

- la CFDT-Météo a constaté un **niveau élevé d'arrêt maladie au SG en 2019** ; elle lie cette pointe particulière à la restructuration du service en CSP.
- la CFDT-Météo est étonnée par le **haut niveau de salaire médian affiché**, sur la rubrique consacrée aux payes. Avec cet état des lieux, nous pensons justifier des revalorisations de salaire à destination des catégories les moins bien rémunérées (certains TSM). Par ailleurs, de plus en plus d'agents de corps différents exercent des fonctions et métiers similaires : il paraît équitable que leurs primes soient le plus proche possible.
- la CFDT-Météo a souligné le **haut niveau des écrêtages hebdomadaires dans Pegase** subi par les personnels en horaires de bureau. La CFDT souligne que depuis plusieurs années, elle revendique un « système pivot » de 38h30, qui irait au-delà du pivot 37h. La direction en avait accepté le principe ; il faut désormais que le dossier aboutisse.

Un nouveau statut pour certains agents en Polynésie Française

21 agents sont concernés par une éventuelle évolution statutaire ; la CFDT (le SPAC de l'Aviation Civile) a tenu une réunion sur place en Polynésie pour en exposer les conséquences. Les agents pourront choisir de rester dans leur ancien statut ou d'aller vers le nouveau. Les nouveaux entrants seront concernés par le seul nouveau statut.

La circulation de l'information sur ce sujet semble correcte.